

Atos, sponsor controversé des Jeux paralympiques de Londres

Partenaire informatique et top sponsor des Jeux olympiques et paralympiques 2012 de Londres, **Atos** fait face outre-Manche à la contestation d'organisations défendant les intérêts des personnes handicapées, rapporte le [Guardian](#).

La SSII française, qui a notamment remporté un contrat de plus de 100 millions de livres sterling (126 millions d'euros) par an avec le ministère britannique du Travail et des Retraites (DWP), est chargée, par le biais de sa filiale santé Atos Healthcare, d'évaluations controversées liées à l'allocation personnelle d'indépendance (Personal Independence Payment).

Des tests « d'aptitude au travail » qui défraient la chronique

Les critiques, dont le groupe « Disabled People Against Cuts » (les personnes handicapées contre les coupures), déplorent que le gouvernement britannique ait externalisé la gestion de services publics à une entreprise privée. Ils dénoncent, par ailleurs, « l'hypocrisie » d'Atos, une société qui est à la fois sponsor des Jeux paralympiques et prestataire chargé de tests « *d'aptitude au travail* ».

Ces tests déterminent si le demandeur peut ou non bénéficier de prestations liées au handicap. Dans un souci de réduction des coûts, le gouvernement britannique interdirait l'accès aux prestations à davantage d'individus, y compris lorsque ceux-ci sont dans l'incapacité de travailler, d'après les militants.

Atos aurait procédé à environ 738.000 évaluations lors de son dernier exercice fiscal, selon le [Guardian](#). Parmi les demandeurs, 40 % auraient formé un recours contre la décision prise, et obtenu, dans leur majorité, gain de cause.

Atos et le gouvernement britannique face aux militants

Dans ce contexte, plusieurs dizaines de militants ont manifesté vendredi 31 août devant le siège britannique d'Atos, puis se sont rendus dans le hall du ministère du Travail et des Retraites, avant d'être dispersés par les forces de l'ordre.

« Nous respectons le droit des personnes à manifester pacifiquement et nous comprenons que la question soit très sensible », a déclaré la direction d'Atos par voie de communiqué. Avant de préciser : « Nous ne prenons pas de décisions concernant le droit aux prestations des personnes ou la politique de protection sociale, mais nous allons continuer à faire en sorte que le service que nous fournissons soit aussi professionnel et humain qu'il puisse l'être ».

La multinationale et une dizaine de ministères britanniques auraient conclu des contrats pour un montant total supérieur à 3 milliards de livres sterling (3,8 milliards d'euros). Par ailleurs, des analystes estiment que la participation d'Atos aux Jeux olympiques et paralympiques de Londres représente 200 millions de livres (253 millions d'euros) de revenus.